



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 9089

du 18/10/2023

Evaluation des risques post attentat du 16/10/2023

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 18/10/2023
Documents à renvoyer	non

Résumé	Informe les établissements scolaires à la suite de l'attentat du 16/10/2023
--------	---

Mots-clés	<ul style="list-style-type: none">- Conseil national de sécurité ;- Mesures de sécurité ;- Analyse de la menace
-----------	---

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles Universités

Signataire(s)

Madame la Ministre Françoise BERTIEAUX
--



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de l'Enseignement

**Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement
tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR)**

Evaluation des risques post attentat du 16/10/2023

Madame,
Monsieur,

Le Conseil national de sécurité s'est réuni ce mardi 17 octobre après-midi pour procéder à une nouvelle analyse de la situation suite à la neutralisation de l'auteur suspecté de l'attentat de Bruxelles et sur base des progrès de l'enquête de police.

Il a décidé de faire revenir la Région de Bruxelles-Capitale au niveau 3 de la menace terroriste, au même titre que la Flandre et la Wallonie.

Les dispositions annoncées durant la nuit du 16 au 17 octobre par le Premier Ministre et l'appel à la vigilance générale restent de mise, sans pour autant que nous soyons invités à renoncer à notre mode de vie habituel.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, je vous invite dès lors à maintenir les principes de prudence usuels et à sensibiliser les membres du personnel au contenu du plan d'urgence interne de votre établissement.

Je vous remercie pour le professionnalisme et le sang-froid avec lesquels vous et vos équipes pédagogiques avez assuré l'accueil des étudiants hier matin, dans un contexte d'inquiétude parfois très marqué.

J'espère que la situation continuera à évoluer favorablement et je ne manquerai pas de vous informer de tout changement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Françoise BERTIEAUX

**Ministre de l'Enseignement
supérieur**